

Puis lecture a été donnée de nombreuses adhésions venues de tous les points de l'Italie et du monde catholique. On a beaucoup applaudi une lettre de M. le comte de Mun.

Le comte Santucci, conseiller municipal, a envisagé le divorce au point de vue de la religion et de la morale. Le président du cercle universitaire catholique en a exposé les inconvénients juridiques et sociaux. Puis une dame a montré que le divorce mettrait la femme dans la plus lamentable situation. Un ouvrier typographe, bien connu à Rome pour ses conférences populaires au Forum et dans les monuments anciens, Romolo Ducci, a pris la parole au nom du groupe fédéré des démocrates chrétiens, et il a fait ressortir les graves conséquences du divorce pour la famille ouvrière. Enfin l'avocat Jaconcci, autre conseiller municipal, a réfuté les arguments que l'on invoque en faveur du divorce, et discuté les divers articles du projet de loi.

Le comte Gentiloni a lu une adresse de protestation, qui sera envoyée à M. Zanardem après avoir été signée par tous les présidents des associations catholiques de Rome.

L'assemblée s'est séparée aux cris de : « Vive Léon XIII ! »

A la porte, on vendait un « numero unico » : *Le divorce*. C'est un mode de propagande très pratique souvent employé par les Italiens. C'est un tract de la grandeur et de l'allure d'un journal ; ce journal ne paraît qu'une